

## ACJCS – Réunion du bureau – Montréal – 13 novembre 2021

### Procès-verbal de la réunion

Sont présents : DG S. Lockhart et les juges Groves, Cyr, Monast, Lynch, Conlan, Quigg, Edmond, McKelvey, Gormley, Duncan, Chappel, O'Brien, Smallwood, Eidsvik, McMurtry, Gagné, Phelan, et Granosik.

1. **Procès-verbal de la dernière réunion** – La juge Monast propose l'adoption du procès-verbal de la dernière réunion. Sa proposition est appuyée par le juge Granosik. Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.
2. **Deux nouveaux membres du bureau de l'Ontario** : les juges McKelvey et Chappel – leur nomination est proposée par le juge Conlan et appuyée par la juge McMurtry. Leur nomination est adoptée à l'unanimité.
3. **Rapport du président**
  - a) Le juge Groves remercie le juge Cyr, président sortant, les membres du bureau et la DG, Stephanie Lockhart;
  - b) Le juge Groves fait le point sur le rapport de la Commission quadriennale, qui n'est toujours pas disponible;
  - c) Le juge Groves parle du projet de loi S5 – le processus disciplinaire et l'examen de la conduite de la magistrature;
  - d) Le juge Groves donne de l'information sur les rencontres qu'il a eues avec le juge en chef Wagner, lors desquelles les questions des mandats à durée limitée et du financement des conférences internationales ont été abordées, et ont selon nous été traitées avec succès;
  - e) Le juge Groves a discuté avec Tom Crabtree, DG de l'INM, d'un projet dans le cadre duquel notre Association ferait des présentations régulières à l'école de formation pour les nouveaux juges.
  - f) Le juge Groves fait état des présentations qu'il a faites récemment, en ligne avec PowerPoint, aux conférences des juges du Canada Atlantique et de l'Ontario.
4. **Rapport de la Commission quadriennale** – Juge Eidsvik – le rapport a été publié sous embargo auprès d'un nombre limité de destinataires le 30 août, et ce petit groupe a préparé une communication à diffuser aux membres dès que le rapport sera déposé au Parlement lorsque celui-ci reprendra ses travaux à la fin du mois. Le comité sur la

rémunération doit entamer ses travaux sur-le-champ. Ward Branch est le nouveau président. Un(e) co-président(e) sera désigné(e).

5. **Mandats à durée limitée** – Juge Cyr – Cette question suscite un grand débat parmi les membres du comité du CCM; nous attendons de connaître la position du CCM, qui se réunira au printemps 2022 pour procéder à un vote. Le juge Phelan demande si nous connaissons déjà la position du gouvernement. Le juge Cyr répond que nous ne connaissons pas la position du gouvernement.
  
6. **Rapport de la trésorière** – Juge Lynch – Présentation d'un résumé des états financiers. Stephanie a ajouté 30 000 \$ en 2022 pour de l'interprétation simultanée lors des prochaines réunions du bureau et du comité exécutif. Le budget de 2022 est un budget essentiellement équilibré. Nous pourrions devoir rajuster les dépenses à la hausse si le nouveau comité de la rémunération entreprend des activités dès maintenant. Le juge Granosik demande si nous sommes satisfaits de l'augmentation des frais d'adhésion de 500 \$ à 600 \$, ce à quoi la juge Lynch répond qu'il est trop tôt pour le savoir, puisque l'année qui vient de s'écouler a été bien particulière en raison de la Covid. Le juge Edmond demande à obtenir des précisions sur le montant que nous parviendrons à nous faire rembourser au titre des dépenses pour la Commission quadriennale; Stephanie et la juge Lynch répondent que la prévision conservatrice que l'on trouve au budget est de 68 %.  
L'adoption du budget, avec les modifications apportées par Stephanie, est proposée par la juge Lynch et appuyée par le juge Granosik. Le budget est adopté à l'unanimité.
  
7. **Comité d'examen de la conduite** – Juge Lynch – discussion sur le projet de loi S5; si un comité parlementaire étudie le projet de loi, nous ne demanderons pas à y prendre la parole. Si d'autres juges souhaitent siéger au comité d'examen de la conduite, ils sont invités à manifester leur intérêt.
  
8. **Comité de l'assurance** – Juge Conlan – Le juge Conlan prendra la parole à une conférence qui aura lieu dans la ville de Québec en mars 2022 et qui sera axée sur les juges surnuméraires. Le juge Granosik fait remarquer que l'invalidité longue durée et les congés d'invalidité sont à la discrétion du juge en chef. La juge Lynch indique que la question est traitée par l'article 54 de la *Loi sur les juges*. Selon la juge Eidsvik, le problème en Alberta est que le juge en chef est parfois trop accommodant et que les critères sont trop vagues. Elle fait en outre valoir qu'un juge en invalidité touche seulement 2/3 de son traitement, alors qu'un juge en congé continue souvent de toucher son plein traitement. Le juge Groves propose de renvoyer ces questions au comité de l'assurance afin que ses membres en discutent et nous reviennent au printemps 2022. Cette proposition est acceptée. Le juge Gormley accepte ce renvoi. La juge Chappel demande si nos prestations pour soins médicaux complémentaires sont

indiquées sur notre site Web; Stephanie répond qu'elles le sont et indique où se trouve l'information à l'écran.

9. **Comité sur les technologies** – La juge Leblanc distribue un rapport écrit. Notre AGA de 2022, combinée au programme de l'INM, se tiendront du 13 au 15 juillet à St. John's.
10. **Comité sur l'indépendance** – Juge Monast – rien à signaler pour l'instant.
11. **Comité sur l'accès à la justice** – Juge Conlan – Le juge Gillian Marriott de l'Alberta est en train de préparer le prochain bulletin de nouvelles, qui est presque terminé. Le juge Conlan travaille avec le programme des parties non représentées et la D<sup>r</sup> Julie MacFarlane de l'Université de Windsor. La juge Monast a fait quelques observations sur les lignes directrices du CCM pour les parties non représentées en matière civile. La juge Monast transmettra au juge Conlan les lignes directrices pour les parties non représentées du Québec, dans les deux langues officielles. La juge O'Brien indique que les documents du CCM sont très volumineux et probablement un peu intimidants pour les parties non représentées.
12. **Comité de planification** – Juge O'Brien – L'adoption de la politique d'orientation est proposée par la juge O'Brien et appuyée par la juge McMurtry. La politique d'orientation est adoptée à l'unanimité.  
L'adoption de la politique sur le bilinguisme est proposée par la juge O'Brien et appuyée par la juge Phelan. La politique sur le bilinguisme est adoptée à l'unanimité – des services d'interprétation simultanée devront être offerts pour toutes les AGA, réunions extraordinaires et réunions du bureau; des services d'interprétation simultanée devront être offerts pour toutes les réunions du comité exécutif, sauf indication contraire.  
La juge Lynch demande d'ajouter un sujet à la liste des travaux devant être accomplis dans ce dossier : une politique sur la participation aux conférences internationales.  
Cette suggestion est acceptée par tous les membres présents.
13. **Relations judiciaires internationales** – Le juge Cyr, pour Denis Jacques – Le juge Cyr relate l'historique des problèmes connus avec le financement provenant du CCM, aux termes du par. 41(1) de la *Loi sur les juges*, relativement à la CJMA et à l'UIM. Le juge en chef Wagner est très favorable à nos travaux sur la scène internationale. Il est très important d'assurer une certaine constance dans les délégués, comme l'illustre bien le succès connu par John Vertes et Lynne Leitch auprès de la CMJA. En application du par. 41(1), le CCM a approuvé trois délégués auprès de la CJMA et une restriction s'applique à l'envoi de la juge Leitch chaque année. Le CCM a approuvé quatre délégués auprès de l'UIM. La juge Leitch pourrait être la prochaine présidente de la CMJA. Les juges Dutil et Cyr ont été très actifs et ont joué un rôle déterminant auprès de l'UIM; Tom a présidé une commission d'étude et Julie a présidé une commission d'étude en plus d'être vice-

présidente du groupe ANAO. Tom et Julie quittent l'UIM. Le juge Conlan est deuxième vice-président du groupe ANAO et vice-président d'une commission d'étude. La juge Eidsvik est présidente d'une commission d'étude. Le juge Conlan a de bonnes chances de devenir le prochain président du groupe ANAO. Lors d'une récente conférence tenue sur Zoom, de très nombreux hommages touchants ont été rendus aux juges Dutil et Cyr. La conférence l'UIM de 2022 aura lieu à Tel-Aviv, en Israël. La juge Monast suggère que nos mémoires aux commissions d'étude de l'UIM soient publiés sur le site Web de l'Association; tous les membres présents acceptent cette suggestion. Les juges Conlan et Eidsvik parlent des contributions du Canada à l'UIM et le juge Conlan remercie Julie et Tom pour tout le travail qu'ils ont accompli au nom du Canada.

14. **Comité des adhésions** – Justice McKelvey – distribution d'un rapport écrit. Voir les listes distribuées par Stephanie au sujet des non-membres, des membres qui n'ont pas renouvelé leur adhésion, etc.
15. **Comité des juges à la retraite** – le juge Smith distribue un rapport écrit. Stephanie parle des prestations d'assurance voyage et de la possibilité de se joindre à une autre association. Nos membres seraient membres des deux associations. La juge Lynch fait remarquer que même nos membres qui ne sont pas à la retraite auraient la possibilité de joindre l'autre association. Le juge Groves demande ce qui peut être fait pour nos membres à la retraite. Peut-être une conférence de formation juridique permanente? Un comité *ad hoc* sera mis sur pied, composé entre autres des juges Groves et Smith, afin d'en discuter. Le juge Groves demande à tout le monde d'informer Stephanie de tout problème avec les listes de non-membres et de membres qui n'ont pas renouvelé qu'elle a distribuées, pour repérer, p.ex., les personnes qui auraient pris leur retraite ou qui seraient décédées.
16. **Programme de consultation pour la magistrature** – rien à signaler pour l'instant.
17. **Comité sur la formation** – rien à signaler pour l'instant.
18. **Comité des communications** – la juge McMurtry rappelle les deux principaux projets :
  - (i) le site Web et (ii) le bulletin de nouvelles.
19. **Questions diverses** – Le juge Groves anime la discussion sur les autres points de discussion et les mesures à prendre sont notées ci-après :
  - (i) Composition des comités – le juge Conlan suggère de demander à la juge O'Bonsawin d'Ottawa de joindre le comité sur la rémunération, mais ce comité a aussi besoin d'une personne des Territoires; quant aux communications, la juge McMurtry confirmera avec les personnes figurant

- sur la liste si elles souhaitent y rester; par ailleurs, le juge Groves propose l'adoption des listes de comités et de membres proposés, la juge Monast appuie cette proposition et les listes sont adoptées à l'unanimité;
- (ii) Formation obligatoire pour les juges – le juge Granosik indique que l'enjeu porte surtout sur la santé et le bien-être et pas tellement sur l'indépendance judiciaire; le juge Conlan transmettra les résultats du récent sondage de l'AOJCS aux juges Granosik et Cyr, qui en font la demande;
  - (iii) Lettre d'un juge au sujet de la vaccination obligatoire – Le juge Groves rédigera un projet de réponse à ce juge, qui sera révisé par le comité exécutif. Le juge Phelan recommande de ne pas aborder cette question, tout comme, pour diverses raisons mentionnées, les juges McMurtry, Gormley, Quigg, Conlan et Monast. La juge Eidsvik suggère de laisser la question en suspens pour en discuter ultérieurement. Le juge Granosik indique qu'il serait important de connaître les motivations derrière les directives émises par les juges en chef;
  - (iv) Commissaire – le juge Groves invitera le commissaire à notre prochaine réunion du bureau; le commissaire sera invité à rencontrer des représentants de notre Association pour discuter des frais accessoires; le juge Cyr indique que cela a été fait dans le passé. Le juge Granosik signale que les examens de santé privés ne sont pas remboursés par le commissaire;
  - (v) Indexation de la pension – la juge Eidsvik explique l'enjeu relatif à la date du départ à la retraite. La juge Gagné parle des distinctions qui peuvent être faites selon la date du départ à la retraite et donne quelques exemples. Les juges Conlan et Monast expliquent que l'idée est de s'assurer que nos membres comprennent bien, et non de faire changer la politique. Le juge Groves accepte de demander au commissaire de publier un bulletin sur la question.

Sur proposition du juge Granosik et adoption à l'unanimité, la séance est levée à 15 h 45.